

Informations de base	
<p><b>2018/3004(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Date à laquelle l'obligation de compensation prend effet pour certains types de contrats</p> <p>Complétant <a href="#">2010/0250(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		<a href="#">B8-0090/2019</a>	31/01/2019	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T8-0101/2019</a>	13/02/2019	<a href="#">Résumé</a>
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		<a href="#">C(2018)09122</a>	19/12/2018	